



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 4 octobre 2021, par voie de visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Robert Leblanc,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Monsieur	Keven Tremblay,	conseiller
Madame	Marie Mercier,	conseillère
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Tous formant quorum, sous la présidence de M. Julien Normand, maire.

Assiste également à la séance, par voie de visioconférence : Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

2021-10-224  
7164

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020, du 13 mars 2020, qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

**CONSIDÉRANT** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 8 octobre 2021 ;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

**CONSIDÉRANT QUE** selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**CONSIDÉRANT QU'** il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos. Et, que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à y prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Marie Mercier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 20 h 03 et vérifie le quorum.

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



2021-10-225  
7165

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2021-10-226  
7165

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 septembre 2021.

**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2021-10-227  
7165

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapports financiers**

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 septembre 2021.

**- Aqueduc**

Secteur Pointe-aux-Outardes : 2 366 m<sup>3</sup>, moyenne : 79 m<sup>3</sup>/jr  
Secteur Les Buissons : 5 931 m<sup>3</sup>, moyenne: 198 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : non disponible  
Camping de la Rive : non disponible

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mois de septembre 2021.

**- M.R.C. de Manicouagan**

Procès-verbaux : 18 août 2021

Il est proposé par la conseillère Marie Mercier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2021-10-228  
7165

**CORRESPONDANCE**

**Reçue :**

\* Mme Micheline Anctil, présidente du conseil d'administration, CAUREQ - 21-09-29- confirmation de la somme des excédents à redistribuer à la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année financière 2020-2021, le montant est de 2 627,06 \$.

**Expédiée :**

\* M. Grégory Perron, chargé de projet, Jean Fournier inc. -21-09-14- Envoi de la résolution numéro 2021-09-210 selon laquelle le conseil municipal accepte de procéder au paiement de la demande de paiement #4 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 31 août 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai.

\* M. Patrick St-Laurent, entreprises R & G St-Laurent inc. -21-09-14- Envoi de la résolution numéro 2021-09-212 selon laquelle le conseil municipal accepte la soumission de Les Entreprises R. & G. St-Laurent inc. concernant l'appel d'offres 2021-05 pour le déneigement et l'entretien d'hiver des rues municipales, des chemins d'accès et des stationnements en vue des saisons 2021-2024 au coût de 506 505,42 \$, taxes incluses.



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question.

2021-10-229  
7166

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2021-10-04 ainsi que les transferts budgétaires suivants :

### LISTE DES TRANSFERTS POUR OCTOBRE 2021

02 11000 970	Subvention et dons - Élus	+	125 \$
02 32000 525	Ent. et rép – Véhicules voirie	+	4 000 \$
02 32000 526	Ent. et rép. – Machinerie	+	4 000 \$
02 41200 522	Ent. et rép. – Usine de purification	+	2 000 \$
02 61000 670	Fourn. Bureau – Urbanisme	+	50 \$
02 62200 951	Promotion indust. Et touristique	+	750 \$
02 70120 522	Ent. et rép.- Bâtiment	+	1 500 \$
02 70130 521	Ent. et rép. – Patinoire	+	800 \$
			<u>+ 13 225 \$</u>
02 11000 200	Charges sociales - Employeur	-	125 \$
02 11000 310	Frais de déplacement	-	2 000 \$
02 32000 521	Entretien infrastructures routière	-	8 000 \$
02 61000 454	Service de formation	-	200 \$
02 70000 310	Frais de déplacement	-	500 \$
02 70150 141	Salaire régulier – Terrain de jeux	-	1 750 \$
02 70130 200	Charges sociales – Employeur	-	650 \$
			<u>- 13 225 \$</u>

### ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

### PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Aucun

### PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2021-10-230  
7166

2021-10-231  
7166

### DÉCOMPTE PROGRESSIF #5 – RECHARGE DE PLAGE

**CONSIDÉRANT** la demande de paiement #5 pour les travaux terminés au 30 septembre 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai ;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 590 699,60 \$, taxes incluses ;

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



**CONSIDÉRANT QUE** M. Dominique Lachance, ingénieur, Fédération québécoise des municipalités, recommande le paiement tel que soumis par l'entrepreneur.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Marie Mercier, et résolu l'unanimité des conseillers présents, de procéder au paiement de la demande de paiement # 5 de Jean Fournier inc., pour les travaux terminés au 30 septembre 2021 concernant les travaux de recharge de plage située à l'est du quai. Le montant à payer, avec une retenue de 10 % du coût des travaux, est de 590 699,60 \$, taxes incluses.

Les coûts seront remboursés par le ministère de la Sécurité publique.

2021-10-232  
7167

**AUTORISATION SIGNATURE – AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE MISE EN VALEUR INTÉGRÉE – HYDRO-QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT** le projet de dynamisation du Portail d'entrée municipal situé à l'entrée de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité recevra une aide financière au montant de 86 888,46\$.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'entente d'aide financière pour la dynamisation du Portail d'entrée municipal dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec.

2021-10-233  
7167

**ENTRETIEN PRÉVENTIF – CAMION F-550**

**CONSIDÉRANT** l'estimation des coûts pour l'entretien préventif du camion F-550 2011 fait par Mécanique Daniel Lévesque inc., à la suite de l'acquisition du véhicule.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mécanique Daniel Lévesque inc. à réaliser l'entretien préventif du camion F-550, et ce, au coût de 4 599,00 \$, taxes incluses.

2021-10-234  
7167

**ACHAT PNEUS – CAMION F-250 2019**

**CONSIDÉRANT QUE** les pneus du camion F-250 doivent être changés avant l'hiver ;

**CONSIDÉRANT** les offres de prix reçues.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Keven Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat de quatre (4) pneus Hercules Terra AT II 245/75/17 auprès de Garage Pierre Lavoie, et ce, au coût de 1 040,00 \$, pose et taxes incluses.

2021-10-235  
7167

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 – RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les prévisions budgétaires 2022 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2022 est de 160 530,41 \$.



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

2021-10-236  
7168

**FORMATION WEB – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)**

Il est proposé par la conseillère Marie Mercier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister à la formation web de l'ADMQ : « Les ressources humaines, un casse-tête? Outils et pratiques pour s'y retrouver », qui aura lieu les 23 et 24 novembre prochains, au coût de 325 \$, plus les taxes.

2021-10-237  
7168

**NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de nommer Jean-François Gauthier au titre de maire suppléant pour la période du 5 octobre au 15 novembre 2021.

**AFFAIRES NOUVELLES**

2021-10-238  
7168

**ACHAT BARRIÈRE À BRAS LEVANT MANUELLE – PORTAIL D'ENTRÉE**

**CONSIDÉRANT QU'** il est important d'installer une barrière à bras levant manuelle de douze (12) pieds pour limiter l'accès aux kiosques du marché situé au portail d'entrée ;

**CONSIDÉRANT** les offres de prix reçues.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'achat d'une barrière à bras levant manuelle de douze (12) pieds, pour l'accès aux kiosques du marché situé au portail d'entrée, auprès de Pivin & Drapeau inc., et ce, au coût de 3 051,26 \$, transport inclus, plus les taxes.

Ces dépenses font partie du projet pour la dynamisation du Portail d'entrée municipal dans le cadre du Programme de mise en valeur intégrée d'Hydro-Québec.

2021-10-239  
7168

**FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Étant donné les mesures exceptionnelles de distanciation sociale dues à la pandémie de COVID-19, la réunion se déroule à huis clos. Nous n'avons reçu aucune question.

2021-10-240  
7168

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 40.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE